

Image not found or type unknown



Je voudrais me faire adopter par mon père de coeur

Par **chachamat2**, le **16/10/2015** à **15:40**

Bonjour, j'ai 28 ans, je ne parle plus à mon père et ne souhaite plus aucun contact avec lui ou sa famille qui me pourrissent la vie. Mes parents sont divorcés depuis maintenant 26 ans et c'est mon beau père qui nous a élevé avec ma mère (depuis 25 ans). Aujourd'hui je souhaite pouvoir me faire adopter par mon beau père. suis-je dans l'obligation d'avoir l'autorisation de mon vrai père ? je vous remercie d'avance pour votre aide

Par **amajuris**, le **19/10/2015** à **11:57**

bonjour, cela ne pourra être qu'une adoption simple. Comme vous êtes majeur, vous n'avez pas besoin de l'accord de votre père. salutations